

Compte rendu du débat : "La question de l'aide aux devoirs en accompagnement à la scolarité " animé par M. Tromeur, IEN, chargé de mission de la Politique de la Ville et de l'Education Prioritaire au sein de l'IA.91.

M. Tromeur se présente, fait part de ses réflexions et lance des pistes :

- Qu'est-ce qui se passe après la classe ?
- Comment concilier ce qui se joue à l'école et en dehors de l'école ?

Il rappelle que les apprentissages sont à la fois formels et informels et qu'il est nécessaire que les temps de l'élève se pensent ensemble.

L'élève est face à sa solitude le soir, à la maison, il n'a pas toujours le moyen de s'acquitter des tâches à faire, alors qu'au sein d'une classe, chaque élève est sur le même pied d'égalité que ses camarades.

- Comment prendre en compte cette problématique pour que les devoirs soient dans l'intérêt de tous les enfants et plus particulièrement pour ceux des familles les plus démunies ?

Le premier paradoxe qui apparaît est celui-ci des devoirs qui sont officiellement interdits mais pratiqués. Ils restent un marqueur de qualité de l'enseignant au vue des parents et sont donnés par le corps enseignant sous la pression des familles.

- Quels sont les buts poursuivis par cette activité ? C'est acquérir une nouvelle notion, revoir ce qui a été enseigné, valider ce qui a été fait à la maison.

M. Tromeur explique que, dans un rapport, sur ce sujet, fort est de constater :

- que les professeurs sous-évaluent le temps que les élèves passent devant leurs devoirs en utilisant différentes stratégies,
- que les devoirs nécessitent une trace écrite, alors que les leçons demandent une intériorisation. Le problème est complexe : que met-on en pratique pour apprendre ?
- que bon nombre d'élèves ne comprennent pas les consignes données. Le code de l'institution met des familles en difficultés et les devoirs peuvent être source de conflits.

M. Tromeur présente les différentes sortes de modalités d'aides aux devoirs :

les études traditionnelles, l'accompagnement à la scolarité, les cours particuliers, l'aide familiale, l'élève seul, les élèves entre eux, les sites internet.

M. Grelet, directeur d'école, intervient et témoigne :

Dans son école, les enseignants donnent du travail le soir, sous la pression des parents. Au CM2, le travail est donné, une semaine à l'avance, pour favoriser l'autonomie des élèves.

Les familles ne sont pas sur le même pied d'égalité face aux devoirs, car certains enfants restent à la garderie, certains rentrent seuls.

Les devoirs sont donnés dans le but de revoir une notion, de s'entraîner, pour acquérir de la méthodologie, jamais pour découvrir une nouvelle notion.

Dans l'école de M. Grelet, les enseignants sont tolérants envers les élèves qui ne font pas leurs devoirs : aucune sanction n'est prise.

M. Grelet conclut sur le fait que les enfants sont différents, que les familles ne sont pas sur le même pied d'égalité, et qu'il ne faut pas ajouter de la souffrance supplémentaire à certaines.

Mme David, enseignante à la retraite, fait part de son expérience en tant que bénévole encadrant l'aide aux devoirs à Juvisy :

Elle accompagne les élèves pour faire leur travail pour le lendemain, car les parents sont absents ou ne se sentent pas de suivre leurs enfants. Elle aide chacun à trouver sa propre méthode. Ce sont toujours les mêmes participants et ils sont très réguliers.

Elle constate que le temps passé à faire le travail est très différent d'un élève à l'autre et que la concentration de chacun est variable et qu'elle se révèle être d'autant plus possible lorsqu'il y a motivation.

Aussi, un atelier a été mis en place, sous forme de jeux, pour améliorer la concentration, Il se déroule après que les élèves ont fait le travail donné par les professeurs et fonctionne très bien.

Mme David dit qu'elle ressent l'angoisse des parents lorsqu'ils viennent rechercher leurs enfants et que beaucoup d'enfants ont une image très négative d'eux-mêmes.

Un participant demande pourquoi les élèves font d'abord leurs devoirs et ensuite les jeux et pas l'inverse.

Mme David explique qu'une organisation est nécessaire car les enfants partent à des heures différentes, qu'il est aussi intéressant que les parents voient leurs enfants se concentrer sur autre chose que les devoirs et qu'ils comprendraient mal qu'ils faillent se remettre aux devoirs, eu égard à leurs expériences scolaires plus ou moins réussies.

Mme Renard, parent de trois enfants, qui fréquentent respectivement le lycée, le collège et l'école élémentaire, intervient en posant la question suivante :

A quoi servent les devoirs ? Elle s'engage en disant que si c'est pour développer du lien entre l'école et la famille, alors, il faut trouver un autre système.

Elle poursuit en posant cette autre question : Quand les devoirs sont donnés, quelle participation demande-t-on aux parents ? Cela n'est, confie-t-elle, jamais explicité en élémentaire.

Par contre, c'est différent au collège, l'élève sait ce qu'on attend de lui.

Elle affirme qu'il est nécessaire d'adapter le travail des élèves en fonction de leurs activités extérieures, que c'est rarement fait et qu'il est important de faire le distinguo entre les devoirs écrits et les leçons.

Elle pose une question : A quoi servent les devoirs si le parent corrige le travail de son enfant ?

Un participant prend la parole et lui explique que c'est aider à comprendre, que le travail du soir n'est pas une évaluation et que cela permet de connaître la méthode de travail de son enfant.

Mme Renard reprend la parole en donnant son point de vue sur l'autonomie acquise lors du travail à la maison. Elle n'y croit pas.

Elle remet en doute les cahiers de vacances, encore plus lorsqu'ils sont proposés par l'école.

Si la réponse donnée à ses arguments est : "Les cahiers de vacances sont ludiques", elle affirme que les vacances, elles aussi, sont ludiques.

M. Tromeur reprend la parole pour répondre sur les cahiers de vacances, les manuels scolaires. Il rappelle qu'il est important de s'intéresser à l'autonomie intellectuelle.

Une question lui est posée : " Les parents ne rentrent-ils pas à l'école via les devoirs ? Le participant continue en regrettant la suppression du samedi matin qui engendre des difficultés à rencontrer les enseignants.

M. Tromeur rappelle la circulaire de 2005, qui a donné une ouverture aux parents, en particulier au niveau du collège. En ouvrant des salles, les familles peuvent venir partager ce qui se passe dans l'établissement de leur enfant. Elles sont ainsi valorisées et plus à l'aise avec l'institution.

Mme Rougier Viron, professeur de collège, témoigne de son vécu, au niveau de la Maison de Quartier des Pyramides, à Evry :

Il existe trois types d'accompagnement éducatif : - culturel (théâtre, arts plastiques),
- sportifs (danse, rugby),
- l'aide aux devoirs.

Les élèves fréquentent cette activité entre 16 et 18 heures.

Leurs priorités sont basées sur : - comprendre ce qu'on a à apprendre,
- reprendre les cahiers, ré expliquer les erreurs, réécrire,
- valoriser l'élève.

Ce sont les élèves de 6^{ème} qui sont accueillis suite aux évaluations, pas plus de 4 par classe. Quelques élèves de 5^{ème} fréquentent cette aide aux devoirs.

Celle-ci est encadrée par des surveillants et des professeurs, elle crée du lien, à la fois avec les élèves et avec les autres professeurs, mais aussi avec l'assistant d'éducation. Elle commence par un moment de relaxation en musique suivi d'un goûter.

Mme Rougier Viron regrette que les professeurs ne soient pas assez nombreux.

Elle pose deux questions : " N'a-t-on pas une responsabilité de résistance par rapport à la pression sociale ? Quelle est la part de responsabilité de chacun par rapport aux inégalités sociales ?"

M. Tromeur intervient pour rappeler que l'accompagnement éducatif existe au collège, que celui-ci a permis de prendre conscience de la nécessité de se parler, de pratiquer l'interdisciplinarité, de créer des liens.

Ces réflexions ont amené les professeurs à se poser des questions; Comment l'élève trouve l'outillage pour mieux apprendre ? Comment faire en sorte qu'il ne reste pas seul face à ses interrogations ?.

Un participant demande pourquoi les devoirs ne sont plus inclus dans les programmes scolaires.

M Tromeur répond que les idées ont été mises en œuvre, mais que les applications ont été difficiles.

M. Grelet intervient pour dire que dans son école, les enseignants ne parlent plus de cahier de devoirs, mais de cahier de travail personnel. Il revient sur l'autonomie de l'élève face à son travail.

Il rappelle que les devoirs n'ont un sens que si on juge la motivation et la réussite.

Un intervenant des PEP21 demande aux intervenants si les futurs enseignants travaillent sur le mot méthodologie.

Il dit que par le biais des devoirs, on accentue la non-motivation. Il se demande si les PE2 savent, lors de leur formation qu'ils vont devoir créer du lien, donner du temps, gérer des familles....

Un participant revient sur l'intervention de M. Grelet et demande si on peut personnaliser les devoirs. M. Tromeur répond en disant qu'il existe des liens entre animateurs CLE et des enseignants de CP, des protocoles d'intervention et rappelle la nécessité d'adapter son enseignement pour une meilleure connaissance des élèves.

M. Giordan, Directeur du laboratoire de didactique et épistémologie des sciences à Genève, intervient pour rappeler ce que chaque élève doit mobiliser pour réussir à apprendre :

J'apprends si :- je prends appui sur mes conceptions,

- je me lâche,
- je suis concerné, questionné, interpellé,
- j'y trouve un plus (intérêt, plaisir, sens),
- j'ai confiance,
- je me confronte (aux autres, aux réalités, aux informations),
- je trouve des aides à penser (symboles, schémas, modèles),
- j'ancre les données,
- je mobilise mon savoir,
- je prends conscience du travail lui-même (intérêt, structure, processus).

Dès qu'un élément manque, l'enfant ne peut apprendre. Il est nécessaire de redonner l'envie d'apprendre

en permanence, mais la priorité est "l'apprendre à apprendre".

M. Giordan pose ces questions : Que veut dire apprendre ? Quels outils sont nécessaires ? Il rappelle qu'il existe autant de méthodes que de processus pour apprendre.

Il regrette que l'école coupe le savoir en tranches et que l'enfant ne voie pas ses tranches.

Il redit qu'un travail sur la mémoire est primordial : chacun apprend différemment de son voisin. C'est en jonglant avec ses différentes manières d'apprendre que l'élève améliore ses capacités.

Il ne faut pas non plus négliger le travail d'écriture, car chacun ne développe pas les mêmes capacités

M. Giordan rappelle la nécessité de dédramatiser les devoirs, de travailler sur l'erreur et parle de la formation des maîtres.

Il se demande pourquoi les enseignants donnent seulement des devoirs de répétition et redit qu'il faut valoriser les débats pour améliorer l'école.

Il termine son propos sur ces questionnements :

L'école d'aujourd'hui, existera-t-elle en 2050 ? Les élèves peuvent-ils apprendre à lire tout seuls ?

Comment changer le rôle des devoirs ?

Pourquoi ne pas faire les devoirs uniquement en classe, avec l'enseignant qui serait le repère, l'instigateur ?

Le débat est clos par M. Tromeur qui remercie les intervenants pour leur qualité d'intervention et particulièrement M. Giordan.